

MAIRIE DE SAINT GEORGES MOTEL

EXTRAITS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2018

11 Conseillers municipaux présents. Un pouvoir.

A noter : L'ensemble des délibérations a reçu un avis favorable à l'unanimité des membres, sauf précision contraire.

ORDRE DU JOUR :

1. Caution locataire d'un logement communal - 01_141218
2. Cautions locataire d'un local industriel - 02_141218
3. Acceptation de la convention avec l'agglomération de Dreux relative au mandat du service public de l'assainissement collectif des eaux usées - 03_141218
4. Tarif location 12 route de Nonancourt - 04_141218
5. Création de 3 postes d'adjoints techniques principal de 2^{ème} classe - 05_141218
6. Adhésion à la convention de participation prévoyance maintien de salaire - 06_141218
7. Adhésion convention annuelle LUKYDOGS CAPTURE - 07_141218
8. Décision modificative budget commune - 08_141218
9. Groupements de commandes pour les fournitures de bureau et les ramettes de papier - 09_141218
10. Maintenance ALARME 28
Mairie, salle polyvalente et salle associative du stade - 10_141218
11. Reprise du budget assainissement 2019 - 11_141218

1. Caution locataire d'un logement communal - 01_141218

Suite au départ de nos locataires, au 1^{er} décembre 2018, il convient de prendre une délibération afin de ne pas restituer la caution.

2. Cautions locataire d'un local industriel - 02_141218

La SARL Damien RENAUX nous a restitué le local du 12 Route de Nonancourt. N'ayant pas d'impayé, il convient de rembourser les cautions versées.

3. Acceptation de la convention avec l'agglomération de Dreux relative au mandat du service public de l'assainissement collectif des eaux usées - 03_141218

Madame le Maire informe le Conseil municipal qu'une convention avec l'Agglo de Dreux doit être signée relative au mandat du service public de l'assainissement collectif des eaux usées.

Le conseil municipal décide :

- D'approuver la convention de mandat du service public de l'assainissement collectif des eaux usées.
- D'autoriser Madame le Maire à signer la convention et tous les documents administratifs afférents.

Mme le Maire étant concerné par le sujet, s'est abstenue de prendre parti au débat et n'a pas voté.

A la majorité 8 pour 0 contre et 4 abstention

4. Tarif location 12 route de Nonancourt - 04_141218

Le Conseil municipal de louer, à compter du 1er janvier 2019, des places de parking situées à l'intérieur du bâtiment au 12 route de Nonancourt dans le local de 500 m². Les locataires utiliseront cet emplacement pour y entreposer une caravane, un camping-car ou un bateau. Le prix de la location TTC par an est de 360,00 € et proratisé à la date de souscription.

5. Création de 3 postes d'adjoints techniques principal de 2^{ème} classe - 05_141218

Le Conseil Municipal décide de créer 3 postes d'adjoints principal de 2^{ème} classe afin de pouvoir assurer l'évolution de carrière de ses agents.

6. Adhésion à la convention de participation prévoyance maintien de salaire - 06_141218

Le Conseil Municipal modifie la délibération prise lors du conseil du 10 octobre dernier.

7. Adhésion convention annuelle LUKYDOGS CAPTURE - 07_141218

Le Conseil Municipal renouvelle le contrat pour un montant de 522 euros TTC.

8. Décision modificative budget commune - 08_141218

Le Conseil Municipal décide de prendre une décision modificative comme suit :

Compte 678 pour -1 500 euros

Compte 7391172 pour +1 500 euros

9. Groupements de commandes pour les fournitures de bureau et les ramettes de papier - 09_141218

Le Conseil Municipal décide d'adhérer aux groupements de commande proposés par l'Agglo du Pays de Dreux afin de bénéficier de tarifs préférentiels.

10. Maintenance ALARME 28

Le conseil Municipal renouvelle le contrat de maintenance pour un montant de 444,31 euros TTC.

11. Reprise du budget assainissement 2019 - 11_141218

Le Conseil Municipal décide de recréer un budget assainissement collectif non assujéti à la TVA à compter du 1er janvier 2019.

Questions diverses :

a - Présentation d'une nouvelle association "BARF'EURE à poils" déclarée le 20 septembre 2018 en préfecture.

b - Courrier un don du coeur au coin de la rue.

Le courrier sera analysé en CCAS.

c – Maquette des Délégués de Parents d'élèves de St-Georges-Motel relative au permis à points pour la cantine
Suite à un long débat sur les origines de l'ambiance sonore dans la salle polyvalente lors du repas des enfants, il est décidé d'étudier une insonorisation du local. Mme Alexis contactera des entreprises spécialisées.

d – Vœux du Maire

Les vœux auront lieu le 12 janvier 2019 à 17H.

e – Association Ressourc'Eure

Mme Alexis développe le fonctionnement et le développement de l'Association.

Un emploi à temps plein devrait être créé au printemps prochain.

f- Devis travaux intérieur de l'église en coordination avec l'ASPSGM

M. Jacquemin fait remarquer que ces travaux vont être cachés par la boiserie. L'enduit de finition est-il impéraiif?

L'ASPGM propose de faire un don à la commune pour ces travaux. Le Conseil accepte et devra prendre une délibération au prochain Conseil Municipal.

g – Info sur les travaux d'enfouissement.

Les travaux d'enfouissement concerneront :

- la Route de Dreux pour les effacements des réseaux électriques et de communication

- la Rue du Haras, l'Impasse et l'Allée du Château pour la rénovation du réseau d'eau et de la pose d'une bouche à incendie.

h – Courrier de Mme Robillard pour le RASED

Mme la psychologue remercie chaleureusement la municipalité de l'aide financière apportée et souhaite que cette aide soit renouvelée en 2019.

i – Tarifs cantine et école pour les enfants hors commune.

Une réflexion approfondie va être menée pour déterminer le coût réel d'un enfant scolarisé.

Tour de tables :

Mme Alland : Secteur école - boulangerie : Un des passages protégés n'est pas adapté à certains fauteuils électriques.

Le 2ème passage n'est pas assez visible de nuit.

Un éclairage spécifique serait le bienvenu.

Mme Cantero : Le salon du livre se déroulera le samedi 05 octobre à St-Georges-Motel et le dimanche 06 octobre à Cherisy.

M. Châtain : Présente le journal communal n°5 qui sera déposé mardi 18 décembre chez l'imprimeur pour une diffusion avant la fin de l'année.

Mme Dachary-Laval : Présente la conférence auquel elle a participé sur le transport en général avec les difficultés des horaires satisfaisant un maximum d'usagers.

Mme Dachary propose de mettre en place un cahier de doléances qui sera accessible aux heures d'ouverture de la mairie.

M. Guirlin : évoque qu'après concertation avec Mme Bonnot et M. Cochelin, ils pensent utile de mettre un panneau lumineux d'informations communales.

Vu par Nous, Evelyne BONNOT, Maire de la Commune de Saint-Georges-Motel pour être affiché à la porte de la Mairie, le 18 décembre 2018, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 05 août 1884.

